

**DECRET N°2014-672 DU 25 NOVEMBRE 2014**

portant rengagement des appelés du contingent  
de la classe 2013 dans les Forces Armées  
Béninoises.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 63-5 du 26 juin 1963 sur le recrutement ;
- Vu** l'ordonnance n° 758-77 du 28 novembre 1977 portant modification de la loi 63-5 sur le recrutement ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2014-260 du 18 avril 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 15 octobre 2014,

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mille trois cents (1300) appelés du contingent de la classe 2013 sont rengagés dans les Forces Armées Béninoises à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**Article 2 :** Les appelés de la classe 2013 déclarés déserteurs ou ayant fait l'objet de sanctions disciplinaires, ainsi que ceux qui sont déclarés médicalement inaptes, ne seront pas rengagés à l'expiration de la durée légale.

**Article 3** : Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2014

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI**

Le Ministre de la Défense Nationale,

Le Ministre de l'Economie, des  
Finances et des Programmes de  
Dénationalisation,



**Robert Théophile YAROU**



**Komi KOUTCHE**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDN 2 MEFPD 2 AUTRES MINISTERES 25 SGG 4 DGB-DCF-  
DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLCS 3 GCOM-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENA-FADESP 3 UNIPAR -  
FDSP 02 HCJ 1 JORB 1